



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse de la DGF aux communes

Question orale n° 545

Texte de la question

M. Lionel Tivoli attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement allouée aux communes et plus particulièrement à ses effets sur les communes rurales. La DGF constitue une ressource essentielle pour l'équilibre financier des collectivités territoriales et pour leur capacité à assurer des services publics de proximité. Or, dans un contexte marqué par une inflation durable, par l'augmentation des charges incompressibles - notamment énergétiques et salariales - et par des exigences accrues en matière de transition écologique et de sécurité, de nombreuses communes constatent une diminution de leur dotation ou, à tout le moins, une stagnation qui équivaut à une baisse en euros constants. Cette situation affecte de manière particulièrement préoccupante les communes rurales, dont les marges de manœuvre budgétaires sont déjà limitées, les bases fiscales souvent faibles et les besoins en investissements pourtant indispensables pour maintenir l'attractivité des territoires, l'entretien du patrimoine communal et la continuité des services publics essentiels. La baisse de la DGF fragilise ainsi la capacité d'action des élus locaux, accentue les inégalités territoriales et fait peser un risque réel sur la cohésion nationale, alors même que les communes rurales jouent un rôle fondamental dans l'aménagement du territoire et la vitalité démocratique du pays. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour garantir une dotation globale de fonctionnement plus juste, plus lisible et mieux adaptée aux réalités financières des communes et en particulier pour soutenir durablement les communes rurales face à la contraction de leurs ressources.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 545

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)